

## Compte-Rendu Conseil de l'ED MathSTIC du 29 novembre 2018

## Présent(e)s :

- **Collège 1 - Représentants des établissements et des unités de recherche**
  - o Philippe COUSSY, Mireille GARREAU, Stéphane LOISEAU, Christian PERSON, Mario SÚDHOLT
  - o Michel HURFIN, Piernicola BETTIOL, Vincent COLIN, Bernard JOUGA, Éric MARCHAND, Olivier ROUX
- **Collège 2 - Représentants des personnels ingénieurs, administratifs ou techniciens**
  - o Laurent LECOQ
- **Collège 3 – Représentants des doctorants**
  - o Khaoula BOUKIR, Nicola COURTIAL, Thomas TOUBLANC, Marie-Josépha YOUSSEF
- **Collège 4 – Membres extérieurs**
  - o Michel CORRIOU, Eloïse DENIS-PECHARD

**Excusé(e)s** : Dominique PY, Pascale SEBILLOT (représentée par Peggy CELLIER), Ide Flore KENMOGNE, Jean-Paul DEPARTE, Karine BEAUCHARD, Delphine ROUSSE, Alexandre HONORAT

## Ordre du jour

1. Tour de table : informations en provenance des sites
2. Bilan 2017-18 : recrutements et soutenances, Budget, mobilités internationales
3. Point sur les formations
4. Programme d'actions 2018-19
5. Informations et questions diverses

## 1. Tour de table des sites

Les directeurs adjoints de site ont fait un retour au conseil de l'ED MathSTIC sur les événements (réunion de rentrée, réunion de cellule de site, etc.) sur leur site respectif. Il en ressort les points suivants :

- Les réunions de rentrée se sont bien passées, avec une participation principalement des doctorants de 1<sup>ère</sup> année et une organisation différente d'un site à un autre : réunion propre à l'ED (Nantes et Rennes), organisée par le pôle doctoral (Angers et Le Mans), organisée par le directeur-adjoint et par établissement et/ou laboratoire (Brest et Lorient-Vannes).
- Les retours et remarques venant des sites concernent principalement les formations, les mobilités internationales, et la gestion du budget. Ils sont donc présentés dans les sections correspondantes ci-après.

## 2. Le bilan 2018-19

## 2.1 Les recrutements et soutenances

Le tableau suivant indique l'état des inscriptions en 1<sup>ère</sup> année et des soutenances au 29 novembre 2018.

| Site           | Nombre d'inscriptions en 1 <sup>ère</sup> année | Nombre de thèses soutenues |
|----------------|---|----------------------------|
| Angers         | 11  | 10                         |
| Brest          | 48  | 54                         |
| Le Mans        | 3   | 3                          |
| Lorient-Vannes | 10  | 14                         |
| Nantes         | 46  | 52                         |
| Rennes         | 77  | 125                        |

Les contrats doctoraux d'établissement sont tous pourvus. Il reste cependant beaucoup d'autres inscriptions qui arriveront tardivement (Cifre, Labex, chaires, etc.). Il a été observé un décalage des soutenances de thèse en décembre 2018 et en janvier 2019. Comparativement aux années précédentes, on devrait observer une relative stabilité (voire une légère augmentation) du nombre d'inscriptions et de soutenances.

## 2.2 Le bilan budgétaire

Ce point de l'ordre du jour commence par un rappel des modes d'attribution et de report du budget, des prévisions budgétaires, et des modalités de gestion du budget. Le bilan global de l'ED MathSTIC (cf. tableau ci-après) ainsi que le bilan par site sont présentés (cf. diapos présentées lors du conseil ci-jointes).

| Budget positionné pour 2018       |   | 98929,76        |
|-----------------------------------|---|-----------------|
| DIVERS                            | Pauses café et résas salles pour conseils, réunions de rentrée, etc.      | 3694,9          |
| BUREAU                            | Bureau (fournitures)  | 896,25          |
| COMMUNICATION                     | Communication ED (Kakemonos, flyers, T-shirts, etc.)                      | 14514,48        |
| FORMATIONS DISCIPLINAIRES         | Paieement des heures intervenants   | 4670,14         |
| FONCTIONNEMENT                    | Décharges Dir et Dir-Adjoint Rennes                                       | 5980,11         |
| DOCTORIALES                       | Inscriptions "Doctoriales"  | 5100            |
| FORMATIONS CIREFE                 | Inscriptions aux formations langue française pour doctorants étrangers    | 2220            |
| MATERIEL                          | Fonctionnement ED (écrans, portables, armoire)                            | 8305,75         |
| MISSIONS                          | Frais de mission membres du conseil et équipe de gestion ED               | 2238,09         |
| MOBILITE                          | Mobilités internationales de l'ED MathSTIC                                | 30800           |
| PARTICIPATION                     | Participation financière aux événements scientifiques pour les doctorants | 9479,55         |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES</b>         |   | <b>87899,27</b> |
| <b>RESTE (à reporter en 2019)</b> |   | <b>11030,49</b> |

La ligne fonctionnement (Décharges du directeur de l'ED et de la directrice-adjointe de site de Rennes) a été discutée. Il est indiqué que cela ne devrait pas être pris sur le budget de l'ED. Le conseil demande au directeur de l'ED de clarifier ce point auprès de UR1 et de l'école des docteurs (EDD).

Le mode de gestion du budget UR1 fait que le reliquat de 2017 ne pouvait être positionné que lorsque le budget 2018 a été totalement consommé. Comme ce n'est pas le cas (cf. ci-dessus), le reliquat 2017 (29012,91 euros) n'a pas été positionné pour 2018, et, selon l'école des docteurs de l'UBL (EDD) et UR1, sera défalqué des cotisations des établissements en 2019. Par contre, il est prévu que le reliquat 2018 soit reporté sur 2019, auquel se rajouteront les contributions des établissements. Le conseil demande au directeur de l'ED MathSTIC de s'assurer de cela auprès de l'EDD et UR1. Par ailleurs, le conseil demande le détail des 98929,76 euros positionnés au final pour 2018.

Une proposition des modalités de gestion du budget 2019 a été discutée. Après discussion, il a été convenu les points suivants :

- Les frais éligibles sur la dotation prévisionnelle du site
  - o Inscriptions aux Doctoriales
  - o Contribution aux manifestations scientifiques (incluant la journée des doctorants – JDoC MathSTIC) ou d'associations/initiatives de doctorants, etc. sur le site
  - o Frais (inscriptions et déplacements) des doctorants du site pour suivre des formations du catalogue
  - o Frais divers du site approuvés par le directeur-adjoint de site
- Frais éligibles sur la dotation prévisionnelle de la direction
  - o Frais de gestion de l'ED, communication, etc.

- Formations disciplinaires (salaires et missions des formateurs + frais d'organisation) sur tous les sites
- Contribution aux écoles d'été/hiver à destination des doctorants de l'ED, etc.
- Financement de mobilités internationales sortantes
- Frais de déplacements de l'équipe de gestion de l'école doctorale de tous les sites
- Tous les frais relevant du site restent soumis à l'accord préalable du directeur-adjoint de site et tous les frais relevant de la direction restent soumis à l'accord préalable du directeur de l'ED.
- Une dotation prévisionnelle de 60% du budget pour assurer les frais relevant de la direction de l'ED. Les 40% restants sont répartis sur les 6 sites au prorata du nombre de doctorants, selon la même clé de répartition que l'année dernière :  $(1 + (\text{Ratio-nb-doct1-2-3} * (34\%))) * (\text{Total recette})$ , où Ratio-nb-doct1-2-3 représente le ratio (nombre de doctorants de 1ère, 2ème et 3ème année du site) / (nombre de doctorants de 1ère, 2ème et 3ème année de l'ED)

Après discussion, cette proposition a été approuvée par le conseil de l'ED. Il a été suggéré de l'expérimenter sur 2019 avec des ajustements si nécessaires en fin d'année.

### 2.3 Les mobilités internationales

Le bilan des attributions de bourses d'aide à la mobilité internationale de l'ED MathSTIC a été présenté au conseil (cf. diapos jointes). Cela a fait apparaître un manque de candidatures des doctorants des sites ligériens non habitués à ces dispositifs et du lancement tardif de la première campagne en 2018. Il a été convenu que le bureau de l'ED fasse le nécessaire pour promouvoir les mobilités internationales auprès des doctorants de l'ED et plus particulièrement auprès des doctorants ligériens.

Une proposition de calendrier des mobilités a ensuite été faite, cf. ci-dessous :

|                   | Lancement de l'appel     | Décision                                | Début du séjour             |
|-------------------|--------------------------|---|-----------------------------|
| <b>Campagne 1</b> | Mi-janvier à fin février | 4 avril (lors du conseil de l'ED)       | Entre mai et décembre       |
| <b>Campagne 2</b> | Mi-avril à fin mai       | 27 juin (lors du conseil de l'ED)       | Entre juillet et décembre   |
| <b>Campagne 3</b> | Juillet à septembre      | Au fil de l'eau (par le bureau de l'ED) | Entre septembre et décembre |

Après discussion, pour 2019, il est convenu de financer 42 mois de mobilités à raison de 800 euros/mois pour l'ensemble de l'ED. La répartition par site s'appuie sur le même ratio que pour la répartition du budget : le ratio (nombre de doctorants de 1ère, 2ème et 3ème année du site) / (nombre de doctorants de 1ère, 2ème et 3ème année de l'ED). Cela donne la répartition suivante : Angers (3mois), Brest (9mois), Le Mans (2mois), Lorient-Vannes (3mois), Nantes(7mois) et Rennes (16mois). En fonction du budget restant après la 2<sup>ème</sup> campagne, des mois supplémentaires pourraient être attribués.

La priorité relative accordée aux doctorants de 2<sup>ème</sup> année est maintenue ainsi que le non financement des demandes de mobilités pour un séjour de cotutelle/codirection. Il a été également proposé de réfléchir à une solution pour permettre des mobilités autorisant un début du séjour en janvier de l'année N+1.

Après discussion, ce mode de fonctionnement concernant l'offre de mobilité internationale financée par l'ED MathSTIC pour l'année 2019 a été approuvé à l'unanimité par le conseil.

### 3. Les formations scientifiques et transversales

L'ED MathSTIC avait lancé un appel via son site Web et auprès des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'ED MathSTIC pour solliciter des formations disciplinaires. Un état des lieux pour 2018 a été présenté au conseil et montre qu'il y a eu 10 formations disciplinaires effectivement réalisées, 4 non réalisées parce qu'il n'y avait pas

de doctorants inscrits, et 21 formations non réalisées parce que les formateurs n'ont pas répondu à la gestionnaire des formations pour l'organisation de la formation.

L'état actuel des propositions de formations pour 2019 montre 6 formations à Angers, 5 formations à Nantes, et 4 formations à Rennes.

De la discussion qui a suivi, il en ressort les principales observations suivantes :

- Une offre très faible de formations disciplinaires et transversales et un manque de visibilité des offres existantes
- Cela semble inapproprié d'avoir un document unique qui décrit les offres, les règles et les procédures concernant les formations. Une nécessité de revoir la présentation.
- Les outils Amethis et Lunam sont jugés non performants et il y a une incompréhension des procédures de validation des heures de formation.
- La procédure administrative pour rémunérer les formateurs est jugée trop lourde

Voici la liste des actions que l'ED MathSTIC se propose de mettre en place pour améliorer l'offre de formations disciplinaires :

- Revoir complètement les pages Web d'informations concernant les formations en y incluant des guides d'utilisation d'Amethis et de Lunam (via notamment des vidéos) ;
- Rendre plus visible les formations existantes, notamment celles des masters recherche et enrichir l'offre de formations ;
- Revoir les modalités de validation des heures de formations effectuées par les doctorants ; la validation devant être faite au moins une fois par an, et avant la période des réunions de CSI.
- Faciliter le paiement des intervenants ;
- Mettre en place un dispositif pour évaluer les formations (nombre et retours des participants, etc.) ;

#### 4. Programme d'actions 2018-19

##### *Concernant les formations*

Les actions prévues en 2018-19 concernant les formations sont détaillées dans la section 3 ci-dessus.

##### *Journée des doctorants de l'ED MathSTIC (JDoc-MathSTIC)*

Le site de Nantes organise depuis des années des journées des doctorants (JDoC). La JDOC est une manifestation destinée à promouvoir les rencontres entre les Doctorants de l'école doctorale, à échanger sur leurs travaux de thèse en cours de préparation avec l'ensemble des autres doctorants, directeurs de recherche et co-encadrants du site de Nantes de l'ED MathSTIC. Elle concerne et implique la participation des doctorants de MathSTIC inscrits en 2ème année dans l'un des établissements nantais impliqués dans l'ED. Il s'agit d'une journée d'échange et d'apprentissage de la communication vers un public de scientifiques non nécessairement spécialisés.

- L'ED MathSTIC souhaite étendre progressivement JDoC à tous les sites de l'ED MathSTIC. Les modalités de mise en œuvre effective seront discutées au sein du bureau de l'ED.

##### *Concernant les mobilités internationales*

- Promouvoir les mobilités internationales auprès des doctorants et plus particulièrement auprès des doctorants ligériens.

##### *La communication vers les doctorants et les encadrants*

- S'assurer et faire en sorte que les listes de diffusion vers les doctorants soient opérationnelles et complètes.

- Se donner les moyens pour mieux diffuser les informations à destination des encadrants.
- Concevoir un mini-guide du doctorant et un mini-guide de l'encadrant de l'ED MathSTIC décrivant les étapes principales et les jalons de la thèse.
- Il est prévu qu'une lettre d'information soit envoyée (au moins une fois tous les 3 mois) aux doctorants et aux encadrants pour leur signaler les principaux événements de l'ED MathSTIC.

#### *Concernant les comités de suivi individuel du doctorant*

- Revoir complètement les pages Web d'informations concernant les CSI et mieux préciser les cas de dispenses.
- Réaliser un mini-guide du membre du CSI et d'un questionnaire commun qui serviront de support pour les réunions du CSI
- Regrouper tous les documents en un document unique utilisé pour toutes les étapes du circuit de transmission entre les différentes entités concernées (le doctorant, le directeur de thèse, le directeur du laboratoire, et le directeur de l'ED).

#### *Concernant les commissions des thèses*

La commission des thèses a été mise en œuvre sur le site d'Angers. Il s'agit de l'étendre progressivement aux autres sites et d'harmoniser les pratiques.

### 5. Points soumis au vote du conseil

Les points suivants ont été proposés pour approbation par le conseil :

1. La validation des heures de formation hors catalogue des doctorants d'un site doit être faite par la gestionnaire du site au moins une fois par an et avant la réunion de CSI du doctorant
2. Une souplesse peut être accordée aux doctorants inscrits avant le 1<sup>er</sup> septembre 2017 pour une obligation d'heures minimum de formation au moment de leur inscription dans leur ancienne ED. L'obligation minimum de formation pour les doctorants inscrits en 1<sup>ère</sup> année à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017 reste de 100 heures.
3. La formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique est obligatoire pour les doctorants inscrits à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017. Elle recommandée pour les autres doctorants.
4. Les déplacements de doctorants dépendant d'un site mais en dehors du lieu de la formation sur le site pour suivre des formations sur le site pourront être pris en charge sur la dotation prévisionnelle du site
5. Les inscriptions aux écoles d'été/hiver, sous réserve d'accord préalable du directeur-adjoint de site, pourront être prises en charge sur la dotation prévisionnelle du site
6. Les offres de formation disciplinaire seront validées par le bureau de l'ED avant publication auprès des doctorants
7. Les bourses de mobilité de l'ED MathSTIC ne seront pas attribuées pour des séjours de cotutelle ou de codirection

Après discussion, les 7 propositions ci-dessus ont été approuvées à l'unanimité par le conseil.

### 6. Informations et questions diverses

- ✓ Selon les représentants des doctorants, les modèles pour la rédaction des manuscrits de thèse Word et LaTeX actuellement mis à disposition sont jugés insatisfaisants.
  - Le conseil est informé que le modèle Word provient de l'EDD et que le modèle LaTeX est juste une version de "dépannage" et mise à disposition des doctorants de l'ED MathSTIC pour dépanner.

## Mathématiques & Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication

---

- Le service communication de l'EDD travaille à l'amélioration du modèle Word en prenant en compte les remarques des doctorants. Une discussion est en cours entre l'EDD et l'ED MathSTIC pour fournir une version améliorée du modèle LaTeX. Cela pourrait passer par un appel à proposition auprès des doctorants de l'ED MathSTIC.
- ✓ L'article 21 du décret du 25 mai 2016 indique ceci : "lorsque la langue dans laquelle est rédigée la thèse n'est pas le français, la rédaction est complétée par un **résumé substantiel** en langue française". Un membre du conseil a souhaité avoir un ordre d'idée de ce que l'ED MathSTIC considèrerait comme suffisant. Il lui a été répondu qu'un résumé en français de 4 ou 5 pages est demandé.
- ✓ L'article 17 du décret du 25 mai 2016 indique ceci : "L'autorisation de soutenir une thèse est accordée par le chef d'établissement, après avis du directeur de l'école doctorale, sur proposition du directeur de thèse. Les travaux du doctorant sont préalablement examinés par au moins deux rapporteurs désignés par le chef d'établissement, habilités à diriger des recherches ou appartenant à l'une des catégories mentionnées au 1° et au 2° de l'article 16 du présent arrêté, sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse."
  - Une discussion sur ce point a mis en évidence une incompréhension du rôle et de l'ordre dans lequel chacune des entités (commission des thèses, directeur de l'ED, directeur de thèse, rapporteurs, chef d'établissement) intervient dans la procédure d'autorisation de soutenance. Ceci a abouti à la nécessité de clarifier ce point et le bureau de l'ED doit faire une proposition.
  - Il a été également demandé de dissocier la validation du jury de soutenance (qui peut être faite 6 mois avant la date de soutenance) de la pré-validation du document de thèse devant être envoyé aux rapporteurs. Le bureau étudiera ce point avec les établissements et fera une proposition.
- ✓ Le conseil est informé que l'EDD a entamé la traduction en anglais des sites Web des EDs. Le mode de fonctionnement pour assurer la traduction des pages dynamiques est en cours d'étude et discussion au niveau de l'UBL et en interaction avec les directeurs des EDs.
- ✓ L'annonce récente du premier ministre de droits universitaires différenciés pour les étudiants internationaux a été portée à la connaissance des membres du conseil.
  - Le conseil de l'école doctorale MathSTIC se prononce fermement contre la hausse discriminatoire des frais d'inscription dans l'enseignement supérieur, ciblant les étrangères et étrangers extra-communautaires, annoncée par le Premier ministre Édouard Philippe. Il adresse toute sa solidarité aux étudiantes et étudiants, doctorantes et doctorants étrangers qu'il accueille aujourd'hui ou souhaite accueillir à l'avenir. De même, il soutiendra les mobilisations des étudiantes et étudiants comme des personnels opposés à cette hausse.

### 7. Prochaine réunion du conseil de l'ED

- **Date : 4 avril 2019**
- **Lieu : À fixer**
- **Points principaux à l'ordre du jour :**
  - Point sur les formations
  - Attribution des bourses de mobilités internationales
  - Comité de suivi individuel,
  - Modalités de gestion des contrats doctoraux d'établissement (CDE)
- Les réunions des cellules de site précéderont le conseil d'ED
  - Dates à fixer par les directeurs-adjoints de site